

DELIBERATION n°D2023_02 Du Comité Syndical du 13 mars 2023



COMPTE ADMINISTRATIF 2022

DELIBERATION

N° D2023_02

Mr le Président donne lecture des résultats du compte administratif 2022 qui se résumant comme suit :

Les résultats de ces comptes sont les suivants :

- Excédent de fonctionnement : 720 160,34€
- Excédent d'investissement : 494 155,73€
- Résultat de clôture : 1 214 316,07€

Mr le Président ayant quitté la salle, Monsieur Christian MAUCHIEN, Vice-Président, assure la présidence après avoir été élu, et demande aux membres du Comité Syndical de se prononcer sur les résultats du Compte Administratif 2022.

Les membres du Comité Syndical approuvent à l'unanimité le compte administratif 2022.

Fait et délibéré les jours mois et an que dessus.

Nombre de membres	
En exercice	24
Présents	19
Pouvoir	3
Votes	
Pour	21
Contre	0
Abstention	0
Date de la convocation 07 mars 2023	
Secrétaire de séance Jean-Louis ROCHUT	

Le secrétaire de séance

Jean-Louis ROCHUT

Le Vice-Président

Christian MAUCHIEN

